
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 28 n°41 Edmonton, semaine du 11 au 17 novembre 1994 12 pages 60¢

Bienvenue au Village de l'Ouest

À lire à la page 3

Le Fondation franco-albertaine voit le jour

À lire à la page 12

• *La nouvelle politique d'immigration*

Le Canada devient plus exigeant

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Nous adaptons notre politique d'immigration pour mieux servir les intérêts du Canada», lance Sergio Marchi lors d'une conférence de presse diffusée via satellite d'un bout à l'autre du Canada. Le gouvernement fédéral propose de réduire le nombre d'immigrants que le pays compte accueillir. Celui-ci passerait de 250 000 à un maximum de 215 000 immigrants et réfugiés en 1995.

Les critères de sélection tiendront davantage compte des habiletés et des compétences de l'immigrant, dont une bonne connaissance de l'anglais ou du français, qui faciliteront son intégration au Canada selon la stratégie du gouvernement fédéral pour l'immigration et la citoyenneté. Le ministre, lui-même fils d'immigrant, explique qu'il aurait souhaité que son père ait l'anglais comme langue seconde car il aurait certainement eu la vie plus facile. «Il ne sera pas impossible d'immigrer au Canada sans maîtriser l'anglais ou le français, mais nous accorderons plus d'importance aux compétences linguistiques», explique le ministre.

Dulari Prithipaul, présidente de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta et conseillère auprès des immigrants au *Edmonton Immigrant Services Association*, explique qu'il est raisonnable et tout à fait compréhensible que le gouvernement tente d'exercer un certain contrôle sur le nombre d'immigrants qui sont accueillis au Canada. Toutefois, elle estime que la stratégie d'immigration n'est pas nécessairement juste étant donné que le Canada est un des pays les plus prospères. «Historiquement, le Canada a ouvert ses portes aux immigrants et aux personnes ayant certains problèmes dans leur pays, explique-t-elle. Ce n'est pas réjouissant d'entendre le gouvernement dire qu'il accueillera beaucoup plus chaleureusement les personnes qui arrivent avec du capital pour investir dans le monde des affaires.»

Les immigrants au Canada pourront continuer à parrainer des membres de leur famille. La grande priorité sera accordée aux conjoints et aux enfants à charge. Le gouvernement fédéral exigera cependant un meilleur contrat de parrainage et peut-être une garantie financière ou une caution pour s'assurer que les engagements du parrain soient respectés.

Mme Prithipaul explique que cela pourrait défavoriser certains immigrants. «Si les membres qui sont déjà établis au pays ont les moyens de s'occuper de tous les besoins des parents qu'ils ont parrainés, il n'y a aucun mal à leur demander de mettre de côté assez d'argent dans un fonds gouvernemental ou autre comme une sorte de garantie pour les frais encourus ou les frais à encourir, explique-t-elle. Cependant, si on parle d'une famille qui est, par exemple, constituée de réfugiés qui ne sont pas tout à fait établis dans le pays et qu'ils doivent, pour des raisons de sécurité ou affectives, parrainer certains membres de leur famille, ils ne seront certainement pas en mesure de débourser la somme d'argent requise par le gouvernement à cette fin. C'est une politique qui ne reflète

suite en page 2

Génération X

• *Le tatouage*

La vogue de mortification des jeunes

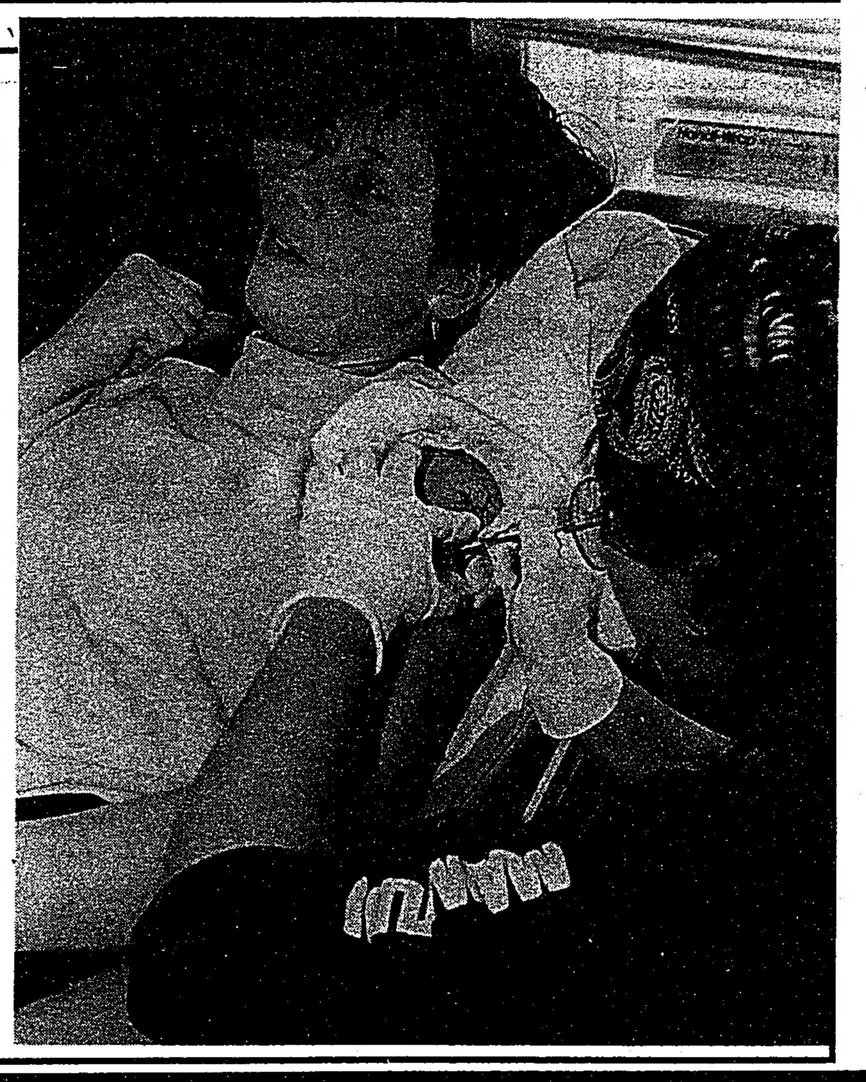
MICHEL BOUCHARD

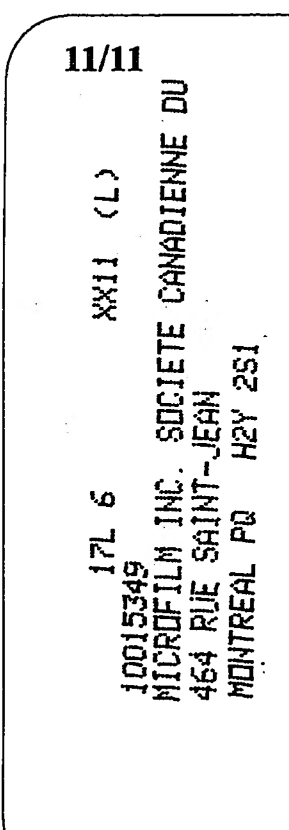
EDMONTON — Jaymie, une jeune femme de 18 ans, attend dans le petit salon de tatouage. Au centre, un fauteuil inclinable ressemblant à ce qu'on retrouverait chez le dentiste. Au mur sont accrochées des affiches: *Terminator 2: Judgement Day* et *1984* ainsi qu'un tableau cauchemardesque peint par Andrea Baeza, qui exécutera le tatouage.

«Je crois que j'aurai mal au coeur», lance Jaymie. Visiblement très agitée, elle bavarde avec son copain, Sheldon. Il vient tout juste de se faire tatouer sur le bras un corbeau semblable à ce qu'on retrouve sur les totems amérindiens de la côte Ouest. Le tatouage, qui saigne légèrement, est pansé. Jaymie craint la douleur, mais elle n'en est pas à son premier tatouage: elle a un *Cat in the Hat* sur la cheville. Sheldon en est à son troisième. «Ça devient une manie», explique-t-il.

Le tatouage, qui est en vogue chez les jeunes, conserve

suite en page 2





La nouvelle politique d'immigration

suite de la page 1

pas bien la volonté humanitaire qu'on a toujours associée à ce pays.»

Le ministre Marchi ne voit pas les choses du même oeil. «Nous réaffirmons nos engagements à favoriser la catégorie de la famille, explique-t-il. Nous examinons comment nous pouvons élargir la définition de la famille tout en respectant les proportions de chaque catégorie d'immigration.» Des mécanismes de gestion, notamment des limites de nombres, seront, le cas échéant, mis en place pour maintenir la proportion de chaque catégorie.

Présentement un peu plus de la moitié (51 pour cent) des immigrants admis au Canada viennent rejoindre un parent qui y est déjà installé. Le stratégie de Citoyenneté et Immigration prévoit qu'à la fin du siècle ces individus ne représenteront que 44 pour cent des immigrants.

Le ministre explique qu'il est impossible de gérer l'immigration sans mettre un plafond à la catégorie de réunification familiale. «On doit se pencher davantage sur les compétences que nous croyons importante pour les immigrants éventuels, explique le ministre. Le principe d'équilibre a toujours été essentiel aux politiques d'immigration. Pour obtenir l'appui du public, l'immigration doit servir les intérêts du Canada.»

Pour sa part, Mme Prithipaul affirme qu'il est faux de croire que les immigrants vivent aux dépens de la société canadienne. «Les immigrants que je connais, ceux avec qui je travaille, sont très souvent des personnes qualifiées qui ont accepté des emplois bien au-dessous de leurs attentes pour survivre.» Elle estime que les considérations économiques ne doivent pas être les seuls critères pour le choix des immigrants et que le gouvernement a aussi certaines obligations morales.

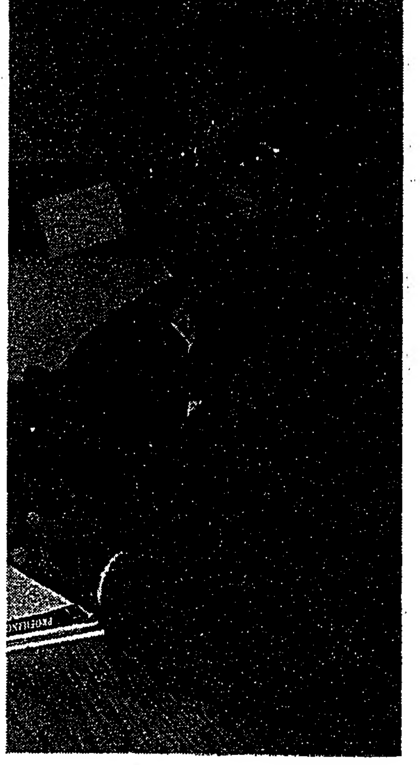


Photo: Michel Bouchard

Mme Dulari Prithipaul

La vogue de mortification des jeunes

suite de la page 1

toujours un petit cachet tabou. Sheldon, 19 ans, hésite toujours à dire à ses parents qu'il a des tatouages. Pour sa part, Jaymie explique que, pour les femmes, les tatouages sont encore stigmatisés et associés aux copines des motards, les *biker chicks*. Toutefois, il n'y a pas que les jeunes rebelles qui se font tatouer. «Mon amie est un peu campagnarde, guindée, et elle en a un! raconte Jaymie. J'étais vraiment étonnée.»

C'est la soeur de Jaymie qui a conçu son tatouage: un tournesol stylisé avec des silhouettes qui dansent autour.

Beaucoup de jeunes femmes

Comme beaucoup de jeunes de sa génération, Jaymie ne se soucie par indûment de l'avenir lointain. «C'est ce que je veux maintenant, avoue-t-elle. Si je devais mourir dans cinq ans, au moins je l'aurais eu et je l'aurais apprécié pour ce temps-là.» Andrea ajouté que c'est un peu la philosophie de *carpe diem* —latin pour «saisir le jour»— qui l'emporte chez les jeunes adultes. «Vivre pleinement, mourir jeune et tout le tra la la», lance-t-elle.

La plupart de ses clients ont de 18 à 25 ans. Elle constate que la grande majorité de ceux-ci sont de jeunes femmes: elle estime, qu'en moyenne, 70 femmes se font tatouer pour 50 hommes. Andrea dit que les femmes ont plus d'endurance à la douleur. «J'ai l'impression que je me suis accotée contre le rond allumé d'une cuisinière électrique», lance Jaymie en se faisant tatouer.

Andrea explique que ses clients se font tatouer pour diverses raisons et souvent pour commémorer un événement, notamment la mort d'un ami, d'un parent ou d'un animal favori. Elle dit connaître une femme qui se fait tatouer parce que cela renforce son estime d'elle-même. «Elle se sent mieux dans sa peau et en ajoutant plus de tatouages, elle met plus en évidence son corps et elle porte des vêtements plus moulants.» Néanmoins, beaucoup de personnes se font tatouer car ils aiment la mystique qu'y est rattachée, raconte Andrea.

Une forme d'art

Andrea est une ancienne étudiante en beaux-arts de l'Université d'Alberta. C'est grâce à un ami qu'elle est entrée, à son instar, en apprentissage chez *Raptor Tattoo* au centre-ville d'Edmonton. Lorsque le propriétaire lui a offert un emploi, elle ne prenait pas le tatouage au sérieux. Toutefois, en feuilletant des revues spécialisées, elle s'est rendu compte que le tatouage pouvait être une forme d'art.

Sa formation a duré neuf mois. Elle pratiquait premièrement sur des pamplemousses. «C'est semblable à la peau humaine car c'est poreux, mais ce n'est pas aussi extensible.» Quelques-uns des ses amis se sont portés volontaires pour être de ses premiers clients.

Andrea a elle-même quatre tatouages et elle a l'intention d'en ajouter six autres. Ils sont tous ornés de globes oculaires. «J'imagine que tu pourrais dire que j'ai un fétiche pour les globes oculaires.»

Quelques tendances

Le dessin qui est sans doute le plus populaire est la feuille d'érable. Andrea raconte qu'elle a déjà eu quelques clients qui se sont fait tatouer des fleurs de lis. Elle veut que chaque tatouage soit unique. En plus des motifs traditionnels —les ancres, les aigles, «J'aime maman»— et de ceux qui ressemblent à des graffiti, les tatouages inspirés des autres cultures dites primitives (les Celtes, les autochtones de la côte Ouest...) gagnent en popularité. D'ailleurs, au cours de l'histoire de nombreux peuples se tatouaient. La technologie moderne permet toutefois de réaliser des tatouages plus raffinés et très détaillés.

Le coût d'un tatouage peut s'élever à plus de cent dollars. Andrea conseille de toujours se faire tatouer dans un salon qui jouit d'une bonne réputation. À son avis, les *scratchers and hackers* utilisent très souvent de l'équipement de mauvaise qualité et ont généralement très peu de formation. Le résultat est très souvent de piètre qualité.

Après une heure et demi, «l'oeuvre» est terminée et Jaymie se fixe dans le miroir. «Wow! C'est super, lance-t-elle. Je n'ai pas de regrets, sauf que ça brûle, mais cela ne va durer que quelques jours.»

Une soirée pour le Rwanda



Près de cent personnes ont répondu à l'invitation de l'Association culturelle rwandaise de l'Alberta qui organisait, le samedi 5 novembre dernier, un souper-bénéfice au restaurant Szechuan Castle d'Edmonton. En plus de danser au son de la musique rwandaise, les participants ont pu assister à des danses et chants traditionnels interprétés par Tina César d'Edmonton. Les profits de la soirée seront versés à un orphelinat du sud du Rwanda.

Lyne Lemieux

Collection oblate, Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, photo OB 1792.

Le cimetière catholique de Saint-Albert sous la neige en 1930.

À cet endroit sont enterrés de nombreux missionnaires oblats qui se sont dévoués dans l'Ouest ainsi que plusieurs Soeurs grises qui sont venues travailler auprès des populations autochtones de l'Alberta.

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé «Mieux comprendre pour mieux aider» publié dans l'édition du 4 au 10 novembre. L'atelier organisé par la Fédération des aînés franco-albertains n'a pas été tenu à huis clos. Au contraire, toutes les personnes intéressées étaient bienvenues. Cependant, les témoignages pour le projet de vidéo ont bel et bien eu lieu en privé.

Village de l'Ouest, village électronique

DIANE LEMELIN

EDMONTON — Dans les coulisses du ministère de l'Éducation, on entend parler depuis quelque temps du projet de village électronique. Et bien ça y est! Le village de l'Ouest fait son entrée et n'attend que la participation d'écoles pour s'animer et établir son histoire.

Le village de l'Ouest consiste en un village fictif, peuplé pour l'instant d'un seul journaliste. Celui-ci attend avec impatience d'autres personnages pour pouvoir communiquer, participer à des recherches historiques et bâtir un vécu quotidien. Chaque école ou classe participante anime un personnage. Grâce aux «miracles de la technologie»... et à l'ordinateur, les personnages peuvent communiquer d'une école à l'autre, d'une ville à l'autre et, si la demande est faite, d'une province à l'autre.

On a d'abord mis à l'essai un projet semblable, appelé Village prologue, mis au point au Québec. Mais les quelques abonnés se sont vite rendu compte que l'histoire était trop différente de celle de l'Ouest. De là, le projet Village de l'Ouest a fait son chemin. Simon Pagé, un enseignant, a été engagé pour en établir la base. L'année 1905, date de création de l'Alberta et de la Saskatchewan, fut choisie. Les données sur cette époque sont accessibles et abondantes. Il a donc choisi une quarantaine de personnages, comme Hermida Demers, âgée de 10 ans et le fermier Jean-Charles Bilodeau. Ceux-ci représentent la réalité de cette époque de colonisation.



Photo: Carole Thibeault

Simon Pagé, responsable du projet de Village de l'Ouest, et Ernest Lefevbre, directeur de l'école Maurice-Lavallée où se trouve le serveur du réseau, font une démonstration du projet.

Pour l'instant, le village électronique convient aux élèves de la 4e à la 8e année. Les aspects pédagogiques suivants sont principalement visés: techniques de recherche, communication en français, informatique. Les cours de français, d'études sociales et d'informatique sont les plus susceptibles d'utiliser ce programme. «...On veut que ce soit pour eux [les élèves] un moyen utilisé pour pouvoir se dépasser dans la communication écrite, entre eux dans la salle de classe et certainement avec d'autres écoles», précise Paul Pelchat, administrateur des programmes d'études professionnelles et technologiques au *Language Services Branch*.

Bien sûr, il y a des coûts. L'inscription comprend un document technique explicatif, un document pédagogique et une disquette de données. Un journal est aussi imprimé et expédié aux abonnés. Celui-ci fait référence à l'année 1905 mais parle aussi, des histoires créées par les élèves participants. Le logiciel utilisé, Firstclass, est facile à utiliser et s'apprend en 10 minutes. Trois recherchistes s'appliquent à monter la banque de données à partir de documents existants. Comme la communication entre les écoles s'effectue par modem, les coûts additionnels sont comparables à ceux du téléphone: gratuit à l'intérieur de la même ville, les frais d'interurbain s'appliquent pour les appels à l'extérieur.

Le réseau s'étendra aux territoires, à la Saskatchewan et à la Colombie-Britannique s.ils en font la demande. Des ajustements seraient alors nécessaire. Les possibilités du système sont quasi infinies. Les distances n'existent plus.

On révise les programmes pour une meilleure évaluation

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — À la fin d'une année scolaire, quelle est la différence entre un élève de 7e année et un élève de 8e année, en ce qui a trait à leur apprentissage et à leur développement intellectuel? Présentement, les normes du ministère albertain de l'Éducation peuvent difficilement permettre de faire la distinction entre les deux.

Alain Nogue et Denise Leduc, responsables des programmes de français au *Language Services Branch*, ont justement la tâche de développer et d'améliorer ces standards d'évaluation. C'est-à-dire qu'ils ont à définir les apprentissages spécifiques que les élèves, à différents niveaux scolaires, doivent maîtriser. Lors d'un atelier offert dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne des professeurs d'immersion, ils ont expliqué le travail qui les occupera pendant les quatre prochaines années.

Photo: Carole Thibeault

Mme Denise Leduc

Ensemble, ils élaborent les standards d'évaluation pour chaque matière pour tous les niveaux scolaires et ce, tant pour le programme d'immersion que le programme de français. Ils doivent préciser les objectifs des programmes. Par exemple, en consultation avec les parents et les enseignants, ainsi qu'en écoutant des exposé oraux d'un certain échantillon d'élèves, ils ont découvert que certains élèves sont beaucoup plus ou beaucoup moins avancés que d'autres sur ce plan. Ils en ont déduit que les outils pour évaluer l'expression oral font présentement défaut et qu'il faut les développer ou les modifier.

La révision des programmes a débuté il y a environ six mois. Selon M. Nogue et Mme Leduc, les nouvelles normes du programme de français seront disponibles dans trois ans et ceux du programme d'immersion, dans quatre ans.

Des projets concrets pour le Conseil français

DIANE LEMELIN

EDMONTON — Le Conseil français de l'Alberta Teachers' Association tenait samedi dernier sa 24e assemblée générale annuelle. Dans son discours de présentation, la présidente actuelle, madame Dominique Doucet, de Fort McMurray, annonçait les priorités pour l'année 1994-1995.

Le soutien aux enseignants demeure le principal but du Conseil français. Fournir une aide en français, surtout au niveau du perfectionnement professionnel, et permettre aux professeurs d'obtenir les outils nécessaires à leur travail sera toujours le mandat premier. L'augmentation de la visibilité du Conseil français, soit au sein de l'Alberta Teachers' Association, soit auprès des enseignants, fait aussi partie des priorités pour la nouvelle année. Enfin, la mise sur pied d'un secrétariat pour les services en français constitue la troisième priorité pour 1994-95.

Le Conseil français, qui regroupe les enseignants d'écoles francophones et d'immersion, fournit également du soutien aux professeurs de français langue seconde. Plus de 500 enseignants de la province en sont membres.

Des élèves de Calgary partagent les «trésors» de leur famille

ANDRÉE MORIN

CALGARY — Pour célébrer la Semaine de l'éducation qui se déroule du 14 au 18 novembre, l'école Banff Trail met l'emphase sur les trésors de famille. Pour réaliser ce projet, chaque enfant a dû chercher un objet qui avait une signification particulière pour sa famille. Avec l'aide de ses parents, il a fait une recherche personnelle à la maison. Ainsi, il a appris un peu sur l'histoire de sa famille et sur l'objet qu'il a choisi.

Les enfants ont ensuite apporté leur objet à l'école pour partager leur histoire avec les autres élèves de la classe. Chaque classe a entrepris un projet pour présenter les trésors de famille. Concrètement, ces projets peuvent être la préparation de livres de classe, de vidéos ou de diapositives.

Le 16 novembre, l'école Banff Trail organise une soirée «portes ouvertes» pour permettre aux enfants de faire leur présentation finale. Ce soir-là, chaque salle de classe accueillera les visiteurs. Les enfants pourront montrer leurs trésors à leurs parents et invités. Ceux que le projet intéresse peuvent se rendre à l'école Banff Trail, située au 3232 Cochrane Road n.-o. à Calgary, mercredi, entre 19h à 20h.

· Billet ·

Pourquoi remettre à demain...

Jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour réduire les émissions polluantes qui affectent la couche d'ozone et, par ricochet, entraînent un réchauffement de la planète? C'est une des questions que les ministres provinciaux et fédéral responsables des dossiers de l'environnement et de l'énergie ont dû se poser à l'occasion de leur rencontre tenue à Bathurst, au Nouveau-Brunswick.

Certains, comme le ministre de l'Environnement de la Colombie-Britannique, Moe Sihota, pensent qu'il faut agir maintenant, même si cela doit faire mal. M. Sihota insiste fortement sur l'importance de la protection de l'environnement. Mais il invoque aussi des motifs éthiques et politiques pour justifier sa position. Comment, en effet, l'Occident pourra-t-il convaincre les pays du tiers monde d'opter pour le développement durable s'il est incapable de donner l'exemple?

De son côté, son vis-à-vis albertain, Ty Lund, estime que la réduction des émissions polluantes doit passer par une concertation entre le gouvernement, les entreprises et les groupes environnementaux. Le ministre allègue que l'application de règles trop strictes risque de s'avérer coûteuse tant pour les particuliers que pour le secteur industriel. Les mesures incitatives devraient suffire.

Il est évident que le gouvernement albertain, qui privatise et déréglemente à tous vents, n'a pas du tout l'intention d'adopter des règles de protection environnementales plus sévères puis de veiller à ce qu'elles soient respectées. Il est clair également que toute mesure visant à réduire considérablement la consommation des combustibles fossiles aura un impact négatif sur l'économie de la province.

Ceux qui s'opposent à l'adoption de mesures coercitives brandissent généralement l'argument économique pour justifier leur prise de position. La croissance actuelle ne doit être freinée à aucun prix. La perspective de devoir payer plus cher demain ne semble pas ébranler cette conviction.

Évidemment, la réduction des émissions polluantes ne se fera pas sans douleur. Si les entreprises sont tenues d'installer des dispositifs antipollution, elles refileront la facture aux consommateurs. Ces mêmes consommateurs devront aussi faire leur part d'une manière très concrète. Leur chère automobile risque de devenir une cible de choix. Il faudra, de plus en plus, inclure le coût du recyclage et de la dépollution dans le prix de vente des biens.

Ces perspectives n'ont rien de réjouissant. Mais il n'y a pas 36 solutions. Refuser d'accepter une baisse de niveau de vie équivaut à peu de choses près à «vivre au-dessus de nos moyens». Et notamment à le faire aux dépens des générations futures.

Pascale Bréniel



À la mémoire d'Irène Julienne Mercier

Née à Pickardville le 29 octobre 1915 et décédée le 9 octobre 1994 à Edmonton.

Semant autour d'elle la paix et l'harmonie,
Nous perdons en elle une mère, une amie.
Pourquoi le destin a-t-il voulu nous la ravir?
Était-ce le sort qu'elle devait subir?
Qu'elle soit accueillie vers la lumière du lieu céleste,
Elle qui nous a inculqué la bonté et la sagesse.
Le fluide vivifiant dont les fibres nous imprégneront toujours,
En exhaltant le parfum d'un foyer pénétré d'amour.
Comme une fleur qui s'étiole au déclin de la vie,
Nos prières ardentes sont dites en sympathie.
En nous son souvenir reste gravé,
Nous ne pourrons jamais l'oublier.

Fernande Labonté, Morinville

Félicitations pour vos 60 ans de mariage

Le samedi 29 octobre 1994 demeurera une date mémorable pour Joseph (jos) Chartrand et Léona (Ouellette) Chartrand qui célébraient leur 60e anniversaire de mariage. C'est un jour que se rappelleront aussi leurs nombreux parents et amis de Saint-Vincent, de Mallaig, de Sainte-Lina, de Saint-Paul et d'ailleurs qui sont venus célébrer avec eux.

Les festivités ont débuté par une grand-messe célébrée par l'abbé Réal Levasseur dans la cathédrale de Saint-Paul.

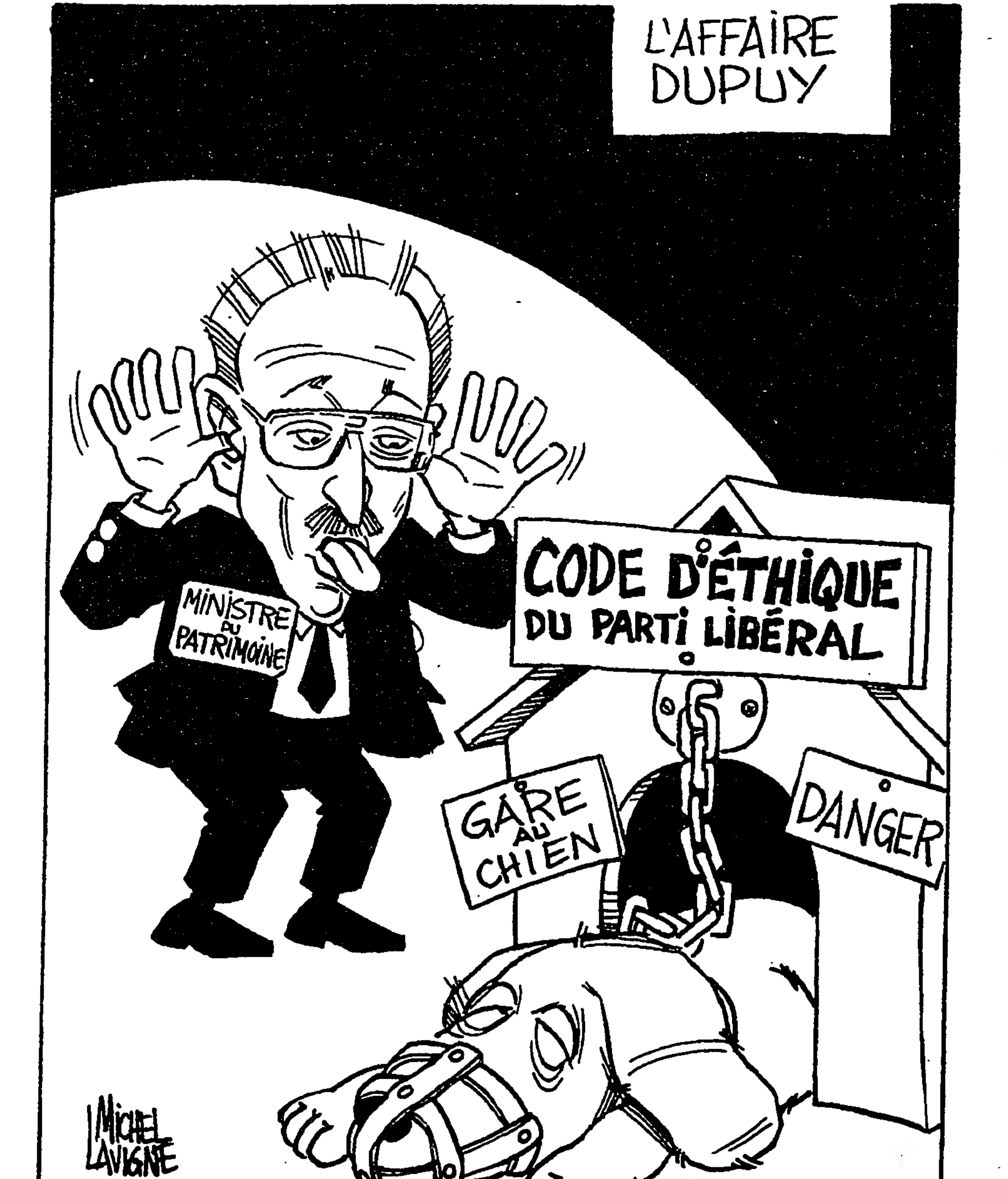
Les chants, les lectures et les récits-souvenirs ont été tous animés ou remémorés par les enfants des jubilaires, ou par d'autres membres des familles Chartrand ou Ouellette. Ces cérémonies, y inclu la présentation des offrandes à l'offertoire ont revêtu un caractère familier et un cachet très particulier.

Après la célébration eucharistique, la foule s'est rendue au centre d'âge d'or pour partager un délicieux goûter d'amitié où de nombreux souhaits ont été transmis à nos «jeunes jubilaires».

suite en page 8

Le Franco est heureux de publier les commentaires de ses lecteurs sur des sujets d'actualité ou d'intérêt général. Les témoignages et les réactions à des textes parus dans nos pages sont également bienvenus. Toutefois, puisque l'espace dont nous disposons est limité, nous nous réservons le droit de raccourcir les textes. Nous en retrancherons, au besoin, les passages diffamatoires ou de nature à offenser par leur ton ou leur contenu. Les propos publiés dans *Le courrier des lecteurs* représentent uniquement l'opinion des signataires des lettres. Leur publication ne signifie pas que le journal partage ce point de vue. Toutes les lettres doivent être signées et accompagnées d'un numéro de téléphone et d'une adresse, afin que nous puissions entrer en contact avec l'auteur si nécessaire.

La rédaction





Directrice: Pascale Bréniel
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault et Michel Bouchard
Graphiste: Linda Lavoie
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard et Alain Bertrand
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
FORT McMURRAY: Jean-Luc Simard
GRAND-CENTRE: Kathleen Bouchard
JASPER: Marie-Joëlle Driard
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Lina Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron



Fondation Donatien Frémont, Inc.


Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.
Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1881.
Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.
Prière d'adresser toute correspondance comme suit:
Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur**: (403) 465-3647

Que dire d'une radio communautaire à Bonnyville?

CAROLE THIBEAULT

BONNYVILLE— Un ingénieur de Radio-Canada, John Parker, chargé de trouver une solution aux problèmes de réception des auditeurs de CHFA dans la région de Bonnyville, propose rien de moins que la création d'une radio communautaire.

Dans une lettre accompagnant le rapport de M. Parker, Denis Lord, directeur régional des services français à la SRC, explique que l'établissement d'une radio communautaire serait une solution acceptable au deux parties. La communauté de Cold Lake et Bonnyville deviendrait titulaire d'une licence et serait propriétaire d'un studio pour lequel elle devrait payer. De son côté, la SRC payerait une partie des coûts d'immobilisation de l'émetteur.

Rappelons que la région de Bonnyville et Cold Lake n'a jamais pu bénéficier du plan d'extension de service auquel la SRC a mis fin en 1982, faute d'argent. Ce plan avait pour but de permettre à toutes les communautés du Canada, où qu'elles soient, de capter les signaux de la Société nationale, tant à la télévision qu'à la radio. Présentement, la communauté ne capte que faiblement les signaux provenant de l'émetteur d'Edmonton. «Il n'y a pas juste Bonnyville qui n'a pas reçu de service quand on a gelé le plan d'accélération de rayonnement. Il y a un paquet de communautés, partout au Canada, qui ont subit le même sort», explique Denis Lord.

Le comité exécutif de l'ACFA régionale de Bonnyville n'a pas encore eu l'occasion d'étudier le rapport que le président, Luc Pinon, qualifie de «pas très clair». Il avoue qu'une rencontre avec la direction de la SRC sera nécessaire. Malgré la bonne volonté de Radio-Canada, M. Pinon croit toujours que la sitution est injuste. «Les autres habitants du pays ont ce service-là. Nous, on est dans un trou d'ondes et on nous demande de payer pour avoir la radio», dénonce-t-il.

Selon Denis Lord, la haute direction de la SRC n'a pas l'intention de revenir sur sa décision. C'est pourquoi il préférerait trouver un terrain d'entente avec la communauté de Bonnyville. «En partenariat avec la communauté, on peut peut-être régler le problème, affirme-t-il. Mais la disposition que j'ai sentie à Bonnyville, je me trompe peut-être, c'est qu'on se dit: «Non, on n'a pas besoin de faire ça, ça nous revient de droit». Ça fait cinq ans qu'ils me disent ça. S'ils continuent sur leur position et qu'on ne peut pas s'aider, le droit, la politique ne me permet pas de le consentir».

Si la mise sur pied d'une radio communautaire, telle que proposé dans le rapport, est la seule solution, le président de la régionale de Bonnyville mentionne qu'il tentera possiblement de la faire financer par l'entente Canada-communauté. Selon le rapport, l'établissement d'une radio communautaire, dépendamment des scénarios, coûterait près de 100 000$.

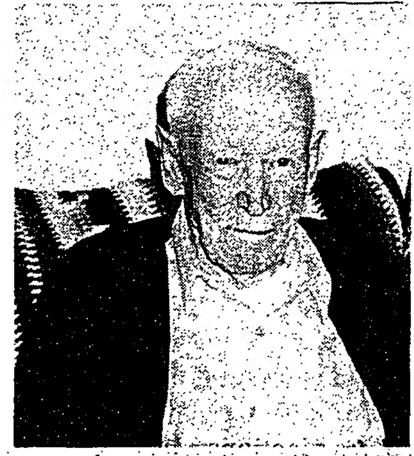
Par ailleurs, loin de songer à poursuivre son extension de service, la SRC est plutôt préoccupée à effectuer des compressions budgétaires de 180 millions de dollars. L'une des solutions proposées: réduire la puissance de ses émetteurs et ce, partout au pays. Grâce à cette stratégie, la Société estime économiser 1,5 million de dollars sur sa facture d'électricité dans l'ensemble du pays.

En Alberta, Denis Lord confirme que la puissance de près de 80 pour cent des émetteurs a été réduite de moitié. L'émetteur d'Edmonton diffusant les signaux de CHFA n'a toutefois pas été touché. «La seule raison qui fait qu'on ait accepté cette décision, explique Denis Lord, c'est que nos ingénieurs nous ont dit que ça serait probablement peu ou même pas remarqué par nos communautés». Selon lui, aucune plainte n'a encore été reçue.

À Bonnyville, on se sent touché par cette nouvelle mesure d'économie. «Ils économisent en coupant l'énergie qui alimente les antennes, commente Luc Pinon. Ils pourraient peut-être penser à mettre de cet argent-là pour l'antenne de Bonnyville».

Bonnville perd l'un de ses pionniers

BONNYVILLE — La communauté de Bonnyville a perdu l'un de ses pionniers. Raoul Lapointe a rendu l'âme, le 21 octobre dernier, à l'âge de 98 ans. Né le 28 février 1896 à Saint-Janvier au Québec, M. Lapointe est venu pour la première dans l'Ouest en 1916. Il est revenu en 1918 pour aider à la construction de la maison du docteur Sabourin. Il s'est établi pour de bon en Alberta en 1919 alors qu'il a acheté le terrain de Come Ouimet. Il passait la plus grande partie de son temps à défricher sa nouvelle terre en plus de travailler comme charpentier au village. Il a d'ailleurs aidé à l'agrandissement de la chapelle des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron.

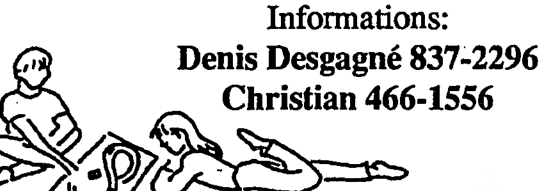


Plus tard, M. Lapointe est retourné au Québec où il a épousé une amie de sa jeunesse: Christine Been. Ils se sont mariés le 28 mars 1921 à l'église Sainte-Sophie. Le couple est revenu à Bonnyville en compagnie du frère de Raoul, Alfred. De leur union naquit 11 enfants, sept garçons et quatre filles: Gertrude, Jos, Berthe, Arthur, André (décédé l'été dernier), Victor (décédé en 1991), Maurice, Armand (décédé en 1990), Thérèse, Eva et Raoul Junior. Ils ont également 43 petits-enfants et 56 arrière-petits-enfants.

Raoul Lapointe a connu la vie ardue des pionniers pour pouvoir répondre aux besoins de sa famille. Il était fermier et fier de l'être. De plus, il a été conseiller municipal pendant 29 ans et membre du comité des finances de la Caisse populaire Saint-Louis. Il appartenait aussi aux Chevaliers de Colomb.

Raoul Lapointe a perdu son épouse le 9 août 1991 après 70 ans de mariage. Après avoir connu l'importance de l'amour et la fidélité du mariage, il trouvait les journées longues sans sa chère Christine. Il a passé ses dernières années dans un foyer pour personnes âgées.

Raoul Lapoint était un homme spirituel qui a laissé sa marque dans l'histoire de Bonnyville.





Les premiers ministres s'intéressent-ils au travail des jeunes?

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — À l'heure où vous lirez ces lignes, le Parlement jeunesse franco-canadien de l'Ouest (PJFCO) battra son plein à Vancouver ou sera peut-être déjà chose du passé. Une soixantaine de jeunes des quatre provinces de l'Ouest et des deux territoires seront réunis en Colombie-Britannique pour débattre de nouveaux projets de loi. Mais une fois les quatre jours de délibérations terminés, qu'arrive-t-il des lois qui ont été votées? Le travail des jeunes parlementaires, bien que ce ne soit qu'un jeu, demeure-t-il inconnu?

Selon Chantal Bérard, première ministre du Parlement franco-canadien de l'Ouest, les résultats de la session sont envoyés chaque année à tous les bailleurs de fonds ainsi qu'aux bureaux des premiers ministres provinciaux et fédéral. Par cette action, le comité exécutif du PJFCO espère sensibiliser les politiciens aux désirs des jeunes et leur faire partager leur vision.

Chantal Bérard avoue qu'elle ne sait pas trop si les premiers ministres prennent vraiment connaissance du document qu'on leur envoie ou s'ils le relèguent immédiatement aux oubliettes. Elle mentionne toutefois que certains projets de loi fédéraux, comme la Loi sur les jeunes contrevenants, ressemblent fortement à ce qui a déjà été adopté lors d'une session du PJFCO. «Je doute fortement que l'idée vienne de notre document mais c'est comme s'ils avaient lu notre projet de loi et qu'ils avaient pensé que c'était une bonne idée», dit-elle.

L'an dernier, à la suite du PJFCO tenu à Yellowknife, les premiers ministres de Terre-Neuve, de Saskatchewan, de l'Ontario et de l'Alberta ont envoyé une réponse mentionnant qu'ils sont heureux de voir que les jeunes s'intéressent à la politique. Seul le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, dit «avoir pris bonne note des

suite en page 8



Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales n°13 et n°14, et intersectée par la route n°41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada / Public Works and Government Services Canada

Vente aux enchères publique

5 parcelles de terre agricoles
près d'Innisfail (Alberta)
Le 28 novembre 1994
11h
Marché aux enchères d'Innisfail (4504, 42e Rue)

Parcelle A-87,69, Terre agricole vacante, faisant partie de SE 21-36-28 W4
Parcelle B - 160 acres, Terre agricole comprenant quelques améliorations - SW 22-36-28 W4
Parcelle C - 160 acres, terre agricole vacante - SE 22-36-28 W4
Parcelle D - 160 acres, terre agricole vacante - NE 17-37-28 W4
Parcelle E - 160 acres, Terre agricole vacante - NW 17-37-28 W4

Ces propriétés sont vendues à une enchère publique, le lundi, 28 novembre 1994, à 11h, par M. Jack Daines. Il sera possible de voir les améliorations faites à la parcelle «B» le lundi 7 novembre 1994, de midi à 16h.

La vente aux enchères d'Innisfail se déroulera à l'intérieur du marché aux enchères d'Innisfail et sera suivi d'une vente de vaches pleines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler M. Jack Daines, commissaire-priseur, au (403) 227-3166.

Personnes-ressources du gouvernement fédéral:

M. Alex Kachmar	(403) 497-3711
M. Bobn Onishenko	(403) 497-3711
Mme Sharon Meachem	(403) 497-3720

Numéro du projet 627262-A3
Numéro du dossier 9075-P13/11-3

Canada

Qui est le meurtrier?

LETHBRIDGE — Qui a dit que ce sont les enfants seulement qui ont du plaisir à se déguiser à l'Halloween? À Lethbridge, l'Halloween a aussi donné l'occasion aux adultes de se déguiser en clown, diable, médecin, grandes dames distinguées et maître d'hôtel lors d'un souper communautaire «meurtre et mystère» organisé au centre culturel de l'ACFA.

Le but de la soirée était de deviner qui, parmi les huit personnages, a tué Lorraine de la Souche. Morte il y a six ans, elle avait été empoisonnée au cyanure de potassium. Le jeu a duré plusieurs heures et le meurtrier a dû s'identifier lui-même à la fin de la soirée. Ce fut une soirée mystérieuse qui a plu à tout le monde. Que les adultes se sont bien amusés aussi à l'Halloween!

Adjoa Savage

L'Halloween au pavillon La Vérendrye

LETHBRIDGE — Au pavillon La Vérendrye de Lethbridge, toute occasion est spéciale et l'Halloween n'était pas une exception. D'abord, les enseignants ont profité de la fête pour faire plusieurs jeux et ateliers pédagogiques. Ils ont enseigné le vocabulaire, les expressions et des chants d'Halloween. Les enfants ont écrit des histoires d'Halloween et ont décoré leurs salles de classe avec des bricolages qu'ils ont faits. À l'heure du dîner, les parents sont venus partager le repas avec leurs enfants.

L'apogée de la fête était la visite d'une maison hantée, fabriquée par la classe de 5e et 6e année. À l'intérieur de la maison à l'éclairage lugubre se trouvait la tombe de Louis Harvey, un des enseignants. Plus loin, un dragon, un grosse hache à la main, attendait les gens. La visite de cette maison était une expérience si effrayante pour quelques-uns des tout-petits qu'ils ont fait marche arrière en pleurant.

Adjoa Savage

Pirate, clowns et diseuses de bonne aventure au rendez-vous



MEDICINE HAT — Le samedi 29 octobre, les gens de l'ACFA de Medicine Hat ont fêté l'Halloween avec le Folk Arts Council. Sorcière, indien, chauve-souris, bouffons, pirate et monstre étaient de la partie. Les gens pouvaient consulter un tireuse de tarot, une liseuse dans les feuilles de thé et une diseuse de bonne aventure. Les jeunes pouvaient essayer d'attraper une pomme dans un bassin d'eau. Mireille Whittemore a gagné le premier prix pour son costume de pirate. Marc-André Paquin (homme masqué) et Diane M.-Franz («madame») ont deviné le poids exact de deux citrouilles.

Sur la photo, on aperçoit: Marc-André Paquin (homme masqué), Diane M.-Franz («madame»), Diane Brochu (clown), Nathalie Jean (bouffon), Lise Jean (la corneille), Mireille Whittemore (pirate).

Diane M.-Franz

Ciné-femmes

Dentiste de profession, Hélène mène une vie sans surprise auprès d'un amant un peu terne. Après la mort de ses parents adoptifs, elle entreprend une démarche en vue de retrouver sa mère naturelle. Bientôt, elle se retrouvera avec deux mères sur les bras, deux mères dont le récit concorde très bien avec les circonstances entourant sa naissance. Mais laquelle est la vraie: cette vieille actrice un peu excentrique ou cette dame «bien» d'un quartier chic de la ville?

OÙ: Cinéma Colin Low de l'ONF
Place du Canada, 9700 avenue Jasper
(Stationnement est disponible au sous-sol)

QUAND: Le mercredi 23 novembre à 19h30

ANIMATRICE: Lucie Tettamente

ENTRÉE LIBRE

Une discussion et un café suivront la présentation du film.

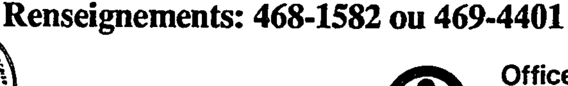
Par l'animation et l'utilisation de films portant sur la réalité des femmes, cette activité permet aux participantes et aux participants de se rencontrer dans une atmosphère détendue afin d'échanger et de s'informer sur divers thèmes touchant la vie quotidienne.

Ciné-femmes est une collaboration entre le Centre éducatif communautaire de l'Alberta, le Comité femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton et l'Office national du film.

Renseignements: 468-1582 ou 469-4401







Danse costumée au profit des scouts

MEDLEY — La soirée de l'Halloween organisée au profit des Scouts Voyageurs de Medley a eu lieu le samedi 29 octobre dernier. Les quelque 60 personnes présentes ont participé avec enthousiasme au concours de costumes. Le prix, pour chacune des trois catégories, était une nuit pour deux personnes dans différents hôtels d'Edmonton. Les participants ont aussi remporté des prix de présence offerts par des commerçants de Grand Centre et de Medley. Et pour clôturer la soirée, le grand prix, une fin de semaine à Banff avec 100$ d'argent de poche a été gagné par Michel Beaudoin.

Kathleen Bouchard

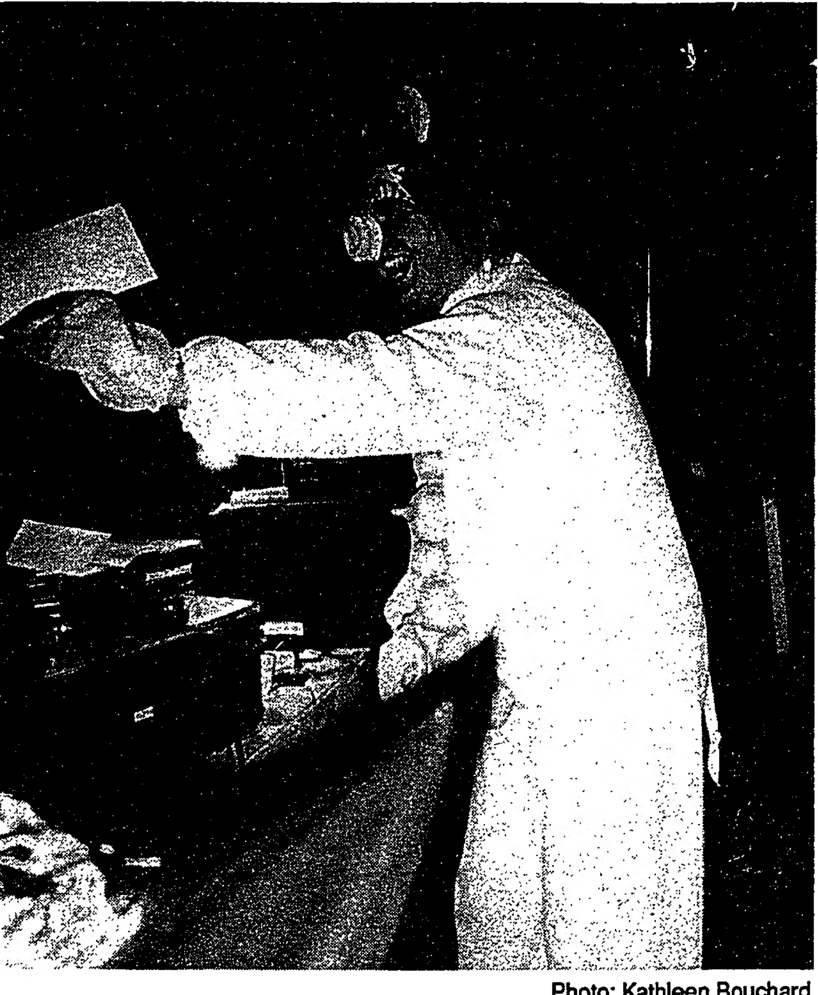


Photo: Kathleen Bouchard

Les premiers ministres s'intéressent-ils au travail des jeunes?

suite de la page 6

lois et des projets qui ont été acceptés au cours de la fin de semaine». À Ottawa ainsi qu'à Edmonton, on ne sait pas ce qu'il est advenu du document.

La jeune première ministre estime que les répercussions du Parlement jeunesse se font plutôt sentir au niveau communautaire ou individuel. En participant à cette activité en français, le jeune acquiert une meilleure compréhension du système politique canadien et développe l'art oratoire.

Félicitations pour vos 60 ans de mariage

suite de la page 4

Ces fraternelles et amicales rencontres, tenues particulièrement pendant l'Année de la famille, resteront certainement un événement bien marquant pour tous ceux et celles et qui ont eu le plaisir d'y prendre part.

À mon tour, j'aimerais me faire le porte-parole des lecteurs et lectrices du *Franco* pour transmettre à nos chers jubilaires bien connus, nos meilleurs souhaits de santé et de bonheur ainsi qu'encore de bien joyeuses années parmi les leurs et leurs nombreux amis.

Un ami et fier participant,
Jules Van Brabant

Les investissements du Réseau CP Rail dans *L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA*

Aux termes de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO), les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués ; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales ;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante ; et
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que le Réseau CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous ; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1993 et les prévisions pour 1994 et 1995. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DU RÉSEAU CP RAIL EN 1993
dans le matériel et les installations ferroviaires
(Alinéa 29(1)(a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*)
(en milliers)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	513 $	70 $
Autre matériel roulant	6 148	-
Voies	65 042	25 077
Triages et installations de réparation et de fabrication	4 028	1 450
Points de chargement et déchargement (terminaux)	2 343	-
DÉPENSES TOTALES	78 074 $	26 597 $

DÉPENSES DU RÉSEAU CP RAIL EN 1993
pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales
(Alinéa 29(1)(c) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*)

Rails et attaches	6 705 943 $
Aiguillages	2 547 926
Tournées de la voie	4 072 079
Autre entretien de la voie	4 198 977
Déneigement	1 668 536
Bâtiments le long de l'emprise	616 752
Ponts et ponceaux	1 848 156
Traverses	3 668 624
Renouvellement du ballast et nivellement	6 384 407
Désherbage et clôtures	2 618 447
Fossés et remblais	786 820
Divers	1 696 415
TOTAL	36 813 082 $

(NOTA : Aux dépenses d'entretien ci-indiquées s'ajoutent 149 737 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1993 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU RÉSEAU CP RAIL EN 1994-1995
dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales
(Alinéa 29(1)(b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*) Soumis le 15 avril 1994

1. Traction

À la fin de 1993, CP Rail (Canada) possédait 917 locomotives de ligne et 252 locomotives de manœuvres, incluant 40 unités de ligne exploitées en vertu d'un bail à long terme.

Grâce au programme de remplacement du parc vieillissant de locomotives MLW à grande puissance, CP Rail a pu acquérir 18 locomotives de ligne en 1992 et en louer au total 33 autres.

Deux cent vingt-quatre (224) locomotives à six essieux, de 3000 HP, ont été dotées du système antipatinage, ce qui indique l'achèvement du programme de six ans destiné à doter les locomotives de ce système. À la fin de 1993, vingt-trois (23) autres locomotives de 3000 HP étaient dotées d'un système à microprocesseurs qui les rend comparables aux locomotives munies du système antipatinage. Le système antipatinage, ou PTC (Positive Traction Control), est un dispositif conçu pour accroître l'adhérence des roues de locomotive en les empêchant de patiner, ce qui augmente la capacité de remorquage des locomotives diesel dans les territoires à fortes pentes.

Il est possible de se procurer des copies de ces déclarations dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante :
Réseau CP Rail
Grain Communications
1716 - One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3



2. Wagons

Au 31 décembre 1993, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail consistait en 209 wagons couverts et 9 301 wagons-trémies fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts fournis par CP Rail pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande. CP Rail complétera le parc céréalier avec des wagons-trémies couverts du CP, au fur et à mesure que ces derniers seront libérés d'autres services, et avec des wagons-trémies couverts loués d'autres chemins de fer et d'entreprises de location, selon la disponibilité.

3. Voie

a) Travaux de renouvellement

En 1994 et 1995, CP Rail prévoit effectuer des travaux de renouvellement de la voie sur l'ensemble de son réseau au Canada, comme l'indique le tableau suivant :

	Approuvé pour 1994			Prévu pour 1995		
	EST	OUEST	TOTAL	EST	OUEST	TOTAL
Rails neufs (milles)	24	40	64	30	43	73
Rails de réemploi (milles)	1	19	20	10	32	42
Ballast (milles)	41	172	213	48	241	289
Traverses (en milliers)	79	497	576	100	604	704

b) Capacité des lignes principales

La ligne principale de CP Rail entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante en 1994 et en 1995.

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les exploitants de silos en série pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos de collecte et elle comprend que l'accroissement de la capacité des voies de silo serait avantageux à la fois pour les producteurs céréaliers et pour le chemin de fer. Aussi, CP Rail a-t-elle pour politique de contribuer à la construction et au prolongement des voies de silo en vue d'assurer la manutention plus efficace des wagons céréaliers.

CP Rail contribue aux améliorations qui accroîtront l'efficacité du système de manutention et de transport des céréales et permettront de ce fait au chemin de fer d'accroître sa capacité et d'améliorer son service. Un système de transport ferroviaire plus efficace fera baisser les prix de transport pour les producteurs de céréales de l'Ouest.

d) Expansion

En 1994, CP Rail compte entreprendre les projets d'immobilisations ci-après, dans l'ouest du Canada, qui auront des répercussions positives sur le transport de toutes les marchandises :

- Projets d'immobilisations portant sur les embranchements tributaires du transport des céréales, qui rendent l'exploitation plus efficace, au coût total prévu de 1,2 M$ en 1994.
- Poursuite des projets portant sur les voies de silo dans l'ouest du Canada afin de rendre plus efficace la manutention des wagons céréaliers. On prévoit un coût total de 1,5 M$ en 1994, pour ces projets.
- Étendre l'installation de la commande centralisée de la circulation (CCC) sur des tronçons de la subdivision de Maple Creek. Les immobilisations prévues pour ce projet en 1994 seront de 1,4 M$.
- Subdivision de Maple Creek – prolongement de voies d'évitement, à deux endroits, en 1994 ; coût en capital : 0,7 M$.
- Améliorations au système de communication ferroviaire, notamment au système de radiocommunication ferroviaire II, dans la subdivision de Mountain, division de Revelstoke. Le coût total prévu de ces projets est de 0,3 M$ en 1994.
- Fourniture au personnel de l'entretien de la signalisation de véhicules rail-route afin d'améliorer la capacité d'entretien de toutes les voies depuis Thunder Bay vers l'ouest. Le coût en capital prévu pour ce projet est de 2,2 M$ en 1994.

Une réunion annuelle tumultueuse pour l'Association multiculturelle

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Nous avons survécu à une année difficile avec les quelques fidèles membres», a déclaré Dulari Prithipaul, présidente de l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta. L'organisme a tenu son assemblée générale annuelle récemment à Edmonton. Une vingtaine de personnes ont assisté à la rencontre.

Rappelons que l'AMFA n'avait pas d'employé pendant quelque temps. «Le manque de subventions a rendu assez difficile la tâche de recruter de nouveaux membres et de mettre sur pied des programmes dans ce but», explique-t-elle.

Depuis, l'AMFA a reçu des subventions qui lui ont permis d'embaucher une agente à temps partiel qui assurera une présence aux locaux de l'association et qui apportera un soutien aux membres. Toutefois, Dulari Prithipaul affirme que ce sont toujours les bénévoles qui doivent assurer la survie de l'association. «La plus grosse partie du travail dépend de notre volonté, du bénévolat de plusieurs membres.»

L'association poursuit son projet de sondage pour identifier et regrouper les francophones de diverses cultures qui se retrouvent en Alberta. Il est difficile de chiffrer exactement le nombre d'immigrants qui sont francophones. «Vu l'importance de l'anglais dans la province, beaucoup ont été entraînés à se déclarer anglophones, explique-t-elle. Et, en même temps, très peu d'entre nous ont été informés des activités qui se font en français et des services qui sont fournis en français.»

Mme Prithipaul raconte que l'AMFA a aussi l'intention de terminer certains projets qui ont été lancés il y quelque temps, notamment «Intégration 1992». Cette série d'ateliers et de conférences visait à faciliter l'établissement de nouveaux arrivants francophones en les renseignant sur les services disponibles en français ainsi que sur les activités culturelles.



Photo: Michel Bouchard

Sultana Kara, la nouvelle agente de l'AMFA.

«Ce qu'on aimerait faire cette année, c'est de regrouper les familles francophones de différents pays et de diverses cultures pour se faire connaître, pour célébrer certains faits ensemble et pour encourager l'organisation de certaines activités pour les jeunes, raconte Mme Prithipaul. Nous voyons ceci comme un moyen pour préserver la francophonie qu'on a apportée au pays et pour l'enrichir dans un milieu multiculturel.»

L'élection de deux nouveaux membres du bureau de direction a dû être reportée à une date ultérieure. Les statuts et règlements de l'association précisent que pour pouvoir voter aux élections, tout membre doit payer sa cotisation au moins 15 jours avant l'assemblée annuelle. Étant donné que presque tous les membres présents ont profité de l'assemblée pour renouveler leur carte de membre, les élections n'ont pu avoir lieu.

«Nous sommes une toute petite organisation et, vu la diversité de nos membres, on ne peut pas s'attendre à ce qu'il y ait un grand progrès d'un jour à l'autre, explique Mme Prithipaul. C'est un travail d'arrache-pied, mais c'est une expérience qui est enrichissante tant au plan individuel que collectif.»

CRTC **Avis public** Canada

Avis public CRTC 1994-130. APPEL D'OBSERVATIONS CONCERNANT L'ARRÊTÉ C.P. 1994-1689. L'arrêté expose le cadre actuel de la politique du gouvernement à l'égard des nouvelles technologies de communications; il demande également au CRTC de faire rapport sur un certain nombre de questions de portée générale concernant trois grands secteurs: les installations, le contenu et la concurrence. La date limite de dépôt d'observations par écrit, pour la première étape, est fixée au 16 janvier 1995 et la seconde étape devra être présentée au plus tard le 13 février 1995. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997-2429; et aux bureaux régionaux du CRTC à Toronto (416) 954-6273, Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Winnipeg (204) 983-6306, Halifax (902) 426-7997.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE ORDONNANCE D'AUDIENCE GH-5-94 AVIS D'AUDIENCE

Westcoast Energy Inc. - Projet d'agrandissement du réseau Fort St. John

Dans une demande datée du 6 octobre 1994, Westcoast Energy Inc. («Westcoast», «le demandeur») a sollicité de l'Office national de l'énergie («l'Office», «l'ONÉ»), conformément, aux parties III et IV de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* («la Loi»), un certificat d'utilité publique, aux termes de l'article 52 de la Loi, autorisant la construction de deux doublements pipeliniers; une ordonnance, aux termes de l'article 58 de la Loi, autorisant la construction de l'usine Aitken Creek, la mise en place de trois compressuers et un agrandissement du réseau de transport du gaz brut Fort St. John; et une ordonnance, au terme de l'article 59 de la Loi, demandant des droits intégraux applicables aux services fournis par les installations visées par la demande.

L'usine Aitken Creek proposée, dont le coût estimatif s'élève à 265,5 millions de dollars, pourrait traiter 9 050 10^3m^3 (320 millions de pi^3) par jour de gaz naturel brut à partir d'avril 1996. La nouvelle usine sera située dans une zone à 130 km au nord de Fort St. John et est destinée à remplacer l'usine existante, qui doit être rétirée du service. L'agrandissement connexe du réseau de transport du gaz brut Fort St. John, dont le coût estimatif est de 131,9 millions de dollars, augmenterait la capacité de réseau de 9 550 10^3m^3 (248 millions de pi^3) par jour et comprendrait la mise en place de trois compresseurs, d'environ 166 kilomètres (103 milles) de canalisations d'un diamètre allant de 323,9 mm (12,75 po) à 610 mm (24 po), et d'installations connexes.

L'Offie a décidé de tenir une audience publique par voie orale et ordonne ce quie suit:

L'audience commencera lundi le 16 janvier 1995. L'endroit reste à déterminer.

L'audience sera publique et permettra d'obtenir la preuve et les opinions de parties intéressées relativement à la demande.

Quiconque désire intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie au demandeur, à l'adresse suivante:

Madame Jane L. Peverett
Vice-présidente, Affaires de réglementation
Westcoast Energy Inc., 1333, rue Georgia ouest Vancouver, (C.-B.)
V6E 3K9
Téléphone: (604) 691-5230
Télécopieur: (604) 691-5884

Le demandeur enverra une copie de sa demande, des modificatifs et des documents connexes à chaque intervenant. La date limite de réception des interventions écrites est le 18 novembre 1994, à midi. Le secrétaire de l'Office publiera peu après une liste des parties.

Qiconque désire simplement présenter des commentaires au sujet de la demande doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur au plus tard le 19 décembre 1994 à midi.

L'audience comprendra un examen des questions à étudier conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement*. La date limite de réception, par l'Office et toutes les parties, des commentaires écrits qui seront utilisées dans l'éxamen est le 19 décembre 1994 à midi.

Pour tout renseignement concernant les instructions applicables à la présente audience (ordonnance d'áudience GH-5-94) ou les *Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ* qui régissent toutes les audiences de l'Office (documents disponibles en anglais et en français), veuillez écrire au secrétaire ou téléphoner à M. Guy C. Hamel, agent de réglementation, Bureau du secrétaire (403) 299 - 3927.

J. S. Richardson, Secrétaire, Office national de l'énergie
311, sixième Avenue s.-o., Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

ENTENTE SUR LA REVENDICATION TERRITORIALE GLOBALE DES DÉNÉS ET DES MÉTIS DU SAHTU

Appel aux candidats désireux de siéger au Conseil d'arbitrage

Le Sahtu Secretariat Incorporated, le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest cherchent conjointement des personnes intéressées à siéger au Conseil d'arbitrage à la suite d'une nomination conjointe. Ce conseil sera créé en vertu de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu.

Le Conseil d'arbitrage aura pour tâche de trancher les litiges que pourraient soulever l'interprétation ou l'application de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu et d'autres aspects précisés dans l'entente.

ON ACCORDERA LA PRIORITÉ AUX CANDIDATS QUI RÉSIDENT AU CANADA ET QUI RÉPONDENT AUX CRITÈRES SUIVANTS :

- expérience préalable en arbitrage, avoir été ou être membre d'un tribunal administratif ou avoir dirigé des audiences publiques, ou posséder des connaissances relatives aux travaux d'audiences et à leurs procédures;
- connaissance de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu, du plan de mise en oeuvre et des questions qui peuvent être portées en arbitrage;
- connaissance de la culture, des coutumes et du mode de vie des Autochtones et expérience pratique des conditions de vie dans le Nord canadien;
- compréhension des principes juridiques et des témoignages et connaissance de l'interprétation juridique;
- aptitude à s'exprimer clairement, tant oralement que par écrit;
- aptitude à bien écouter la présentation des preuves et des témoignages durant les audiences.

Vous pouvez poser votre candidature en vous adressant, par écrit, au :

Directeur
Direction de la planification et de la mise en oeuvre des ententes relatives aux revendications
Affaires indiennes et du Nord canadien
Pièce 915, Les Terrasses de la Chaudière
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

Les demandes devront être reçues au plus tard le 2 décembre 1994. Les nominations au Conseil d'arbitrage seront conjointement approuvées par le Sahtu Secretariat Incorporated, par le gouvernement du Canada et par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Direction de la planification et de la mise en oeuvre des ententes relatives aux revendications par téléphone au (819) 997-9550, ou par télécopieur au (819) 994-7043.

Affaires indiennes et du Nord Canada — Indian and Northern Affairs Canada



Northwest Territories — Territoires du Nord-Ouest

Sahtu Secretariat Incorporated

Canada

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

NOUVELLE CLINIQUE D'ESOTÉRISME EN DIRECT 24HRS. AMOUR, ARGENT, TRAVAIL, SANTÉ, ROBERT CARTOMANCIEN, GERMAINE VOYANTE, CAROL ASTROLOGUE, CLAIRE ANALYSE LES RÊVES ÉROTIQUES. GRATUIT 3 MINUTES + 1 CADEAU AU 1-900-451-4878. 2,89 $/MIN. 18 ANS +.
** 1-900-451-4878**

Logement à louer dans un quadruplex, 8513 - 89 Rue (à deux rues de la Faculté) 1260 pi. ca., 2 ch. à coucher, 4 appareils ménagers, non-fumeur, pas d'animaux, 575$/mois. Info: 467-9255 (17-11)

Coop d'habitation «Le quartier du collège» reçoit les applications pour la location d'appartements dans l'avenir. SVP contactez Rose-Marie Tremblay: 469-1116. (2-12)

Maison meublée à louer (2 rues de l'église St-Thomas) non-fumeur, 300$/mois, pour janvier, février et mars 1995. Info.: 469-1647 (18-11)

DEN FOR GAMES & GIFTS
M. Robert Ghossein
BOARDWALK MARKET
10310 - 102e Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4A1
Téléphone et fax: 420-9027

VOUS NE TROUVEZ PAS L'ÂME SOEUR! APPELEZ-NOUS AU 1-900-451-4838. 24 HRS. AMOUR, RELATION, RENCONTRE. 2,99 $/MIN. 18 ANS +
** 1-900-451-4838 **

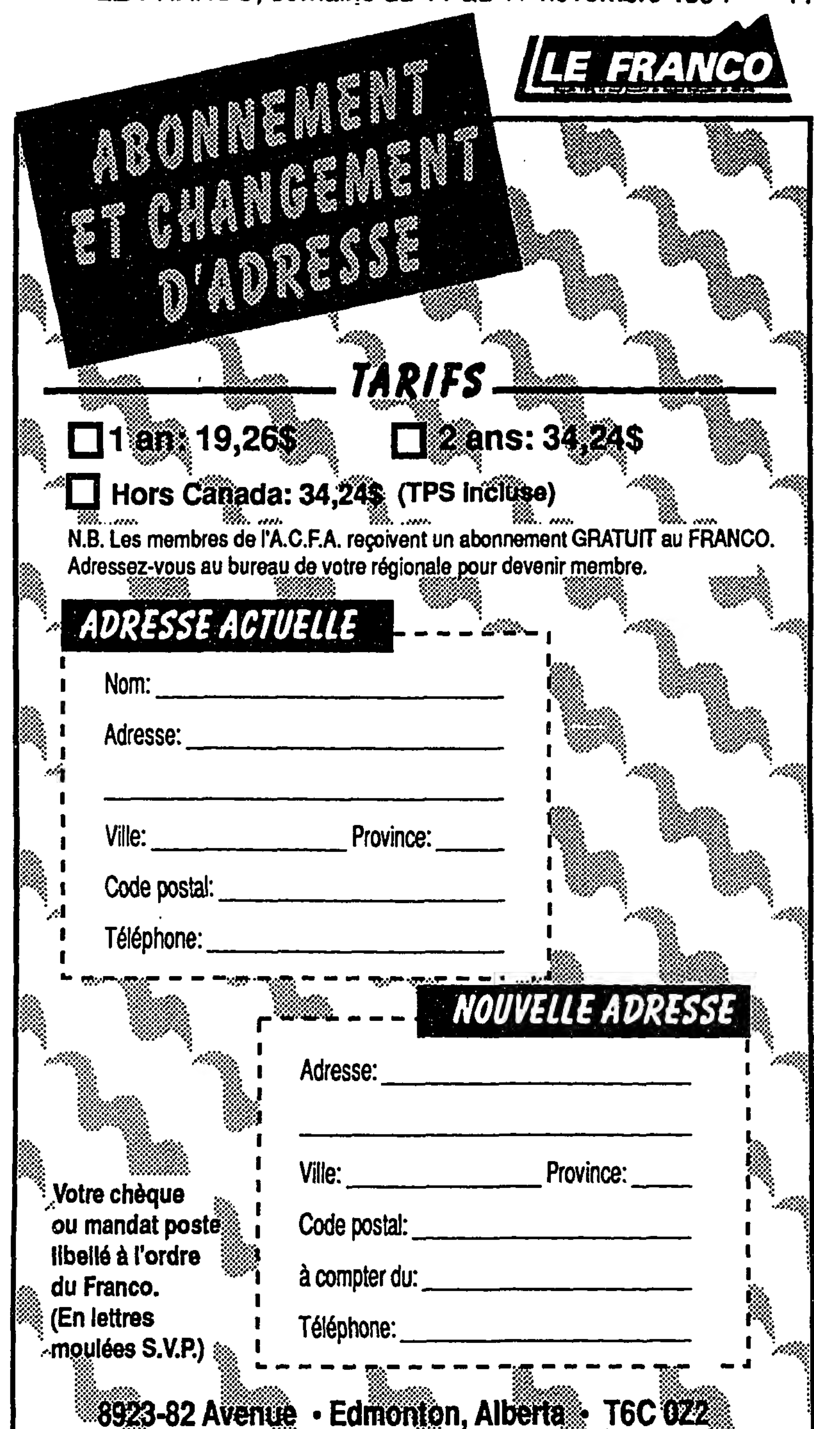


Dans les Territoires du Nord-Ouest, les langues aborigènes sont plus courantes que le français et l'anglais.

MANOIR ST-JOACHIM
Invitation à faire connaître le manoir aux francophones de chez-nous et d'ailleurs: résidence confortable, près de l'église où on retrouve un esprit familiale et la joie de vivre.
Téléphone: 488-7104

Voulez-vous recevoir de 25% à 30% d'escompte sur vos appels téléphoniques partout au Canada et aux États-Unis, 24 heures par jour, 7 jours per semaine? Pour plus d'informations, composez le 462-8683. (18-11)

LE FRANCO 465-6581



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Edmonton

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h00

Calgary

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

Cartes d'affaires

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue
Edmonton, Alberta T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**



DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry R.P.T.
accordeur de pianos, réparations et entretien
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

Dr Léonard Nobert
Dentiste
54 rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue
Edmonton, Alberta T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**

CORBETT & COMPANY
Avocats - Notaires
Services en français disponibles
David Patterson
Michèle Kruchten
1800 Canada Trust Tower
10104 - 103e Avenue
Edmonton, Alberta T5J 0H8
Téléphone: 424-1800
Télécopieur: 428-1107

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
Obstétricien *Gynécologue*
303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8
Tél.: 421-4728



REALTY (1983) LTD
MEMBRE DU EDMONTON REAL ESTATE BOARD
Nous desservons Edmonton et la région
GUY C. HEBERT
200 - 14 RUE PERRON, ST-ALBERT (ALBERTA) T8N 1E4
Rés.: 459-5491 **Bur.: 459-7786** Téléc.: 459-0235

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4 **tél.: 426-4660**

ascott travel
Pour tous vos besoins de voyage



Hys Center, 11010 - 101 Rue,
Edmonton, Alberta T5H 4B9
(403) 423-1040
Albert Tardif, président

Une fondation au service de la communauté

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — Le fonds de la communauté, dont on entend parler depuis près de deux ans, prend forme petit à petit. Le 5 novembre dernier, différents représentants des organismes communautaires francophones de la province se sont réunis à Edmonton pour adopter les statuts et règlements de la future fondation.

Le fonds de la communauté dont le nom officiel sera la «Fondation franco-albertaine» a pour objectif premier de prévenir la diminution des subventions qui s'annonce au gouvernement fédéral. Contrairement à la Fondation de l'ACFA, qui ne verse de l'argent qu'à cette seule association, la nouvelle fondation pourra donner de l'argent à tous les organismes de la communauté qui en font la demande.

La Fondation franco-albertaine sera composée d'un bureau permanent dont les membres seront les représentants des différents organismes francophones provinciaux. Les tables de concertation régionales et les conseils scolaires y seront également représentés. Pour satisfaire aux exigences relatives au statut «d'organisme de charité», le bureau permanent aura le mandat de trouver 12 personnes neutres, c'est-à-dire qui sont membres d'aucune association, pour siéger au conseil d'administration. Ces personnes, aidées d'un jury de sélection qu'elles auront recruté, auront la tâche d'administrer le fonds.

La question de l'indépendance des gens qui siégeront au conseil d'administration est vraiment très importantes pour les participants à la réunion. Toutefois, connaissant la réalité franco-albertaine, ne sera-t-il pas difficile de trouver de telles personnes? «Il y a beaucoup de francophones qui ne font pas partie d'organismes, affirme Richard Bélanger de Calgary, membre du comité ad hoc qui a établit les statuts et règlements de la fondation. Si on prend l'exemple d'ici à Calgary, l'ACFA a seulement 400 à 600 membres. Par contre, il y a 12 000 francophones à Calgary.»

La nouvelle fondation recueillera ses fonds auprès des particuliers, des associations et du gouvernement. Le comité ad hoc compte particulièrement sur l'aide de l'entente Canada-communauté. Richard Bélanger explique qu'il sera difficile de distribuer des fonds dès la première année de fonctionnement. Cependant, la communauté peut s'attendre à voir la couleur de cet argent après 2 ou 3 ans.

Selon M. Bélanger, cela prendra encore un an avant que la Fondation franco-albertaine soit en état de marche. Pour l'instant, le comité ad hoc doit réviser les statuts et règlements tels que proposés par les participants à la réunion de la fin de semaine dernière. Par la suite, on fera une demande pour obtenir un numéro de charité et pour l'incorporation de la fondation.

Le Bureau du Québec retire son aide au Parlement de l'Ouest

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — Le Parlement jeunesse franco-canadien de l'Ouest en est à sa quatrième année d'existence. Et bien que le projet connaisse une popularité et une crédibilité grandissantes, le Bureau du Québec a retiré ses subventions pour le projet de cette année.

D'abord, comme le PJFCO a lieu à Vancouver cette année, le comité exécutif a dû faire sa demande de financement au Bureau du Québec de la Colombie-Britannique. Selon Jacques Lévesque, conseiller aux affaires publiques, le Bureau du Québec n'avait pas les moyens de financer plusieurs projets jeunesse. Selon lui, le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique (CJFCB) lui aurait suggéré de donner la priorité aux Jeux francophones de la Colombie-Britannique plutôt que de financer le projet interprovincial. Robert Gauvin, directeur général par intérim du CJFCB, déclare qu'il n'est pas au courant des négociations dirigées par son prédécesseur.

Voyant la situation, le comité du Parlement jeunesse a ensuite fait une demande au Bureau du Québec à Edmonton. Jean-Claude Couture, conseiller aux affaires intergouvernementales, présente les mêmes excuses: le Bureau du Québec n'a pas pu financer plusieurs projets. «Les premiers Jeux francophones de l'Ouest vont avoir lieu et nous avons pensé que c'était aussi très important de les aider», déclare-t-il.

Selon Chantal Bérard, présidente et première ministre du PJFCO, le comité se questionne sur le retrait du Bureau du Québec qui avait l'habitude de donner de 5000$ à 8000$. «C'est un peu obscur. On a trouvé ça un peu bizarre. Surtout qu'ils ont toujours donné avant.»

En tout, la session parlementaire coûtera 33 000$. Le ministère du Patrimoine canadien a octroyé 25 000$ à l'organisation et le reste du financement provient des inscriptions et de quelques commanditaires.

Les bénévoles de l'année



Photo: Lina Labonté

Paul Labonté, Charles Gaudet et Denise Diesel.

LINA LABONTÉ

PLAMONDON — Tout récemment, l'ACFA régionale de Plamondon a organisé une soirée en l'honneur des bénévoles qui se sont dévoués aux activités de la régionale au cours de la dernière année.

Il faut d'ailleurs mentionnner que certains bénévoles ont été particulièrement actifs l'an dernier à cause de la construction du centre culturel. En plus d'avoir fait des dons en argent, de nombreuses familles ont participé directement à la construction du centre: l'électricité, l'isolation, la peinture, etc.

Charles Gaudet, président de la l'ACFA régionale a tenu «à remercier les bénéboles pour leurs efforts réalisés pour l'avancement de la cause francophone chez-nous au cours de l'année».

M. Gaudet a cependant tenu à souligner «la contribution extraordinaire» de Paul Labonté qui a consacré plus de 600 heures au projet. «Cet homme s'est donné au projet du début à la fin. Il était sur les lieux presque tous les jours de la semaine pendant plusieurs mois afin de surveiller la construction du centre. Il a servi de conseiller auprès du contracteur général et de lien avec l'ACFA régionale», a rappelé M. Gaudet. Sur ces mots, l'assistance a applaudi chaleureusement le bénévole de l'année.

Denise Diesel a également été reconnue pour sa contribution pour les francophones de Plamondon. Le président a parlé du travail acharné de cette dame pour l'alphabétisation en français à Plamondon au cours des quatre dernières années.

En terminant, M. Gaudet a invité les bénévoles à prendre part aux activités de l'ACFA organisées au centre, maintenant connu comme le centre scolaire communautaire. «Soyez les bienvenus et réjouissez-vous de cette soirée en votre honneur», a-t-il conclu.

ASTÉRIX *versus* TINTIN

La Librairie Le Carrefour a demandé à ses lecteurs de voter pour leur bande dessinée préférée. Eh bien, Astérix et Tintin ont recueilli le même nombre de voix, soit 37 chacun. Il s'agit donc d'un match nul!

Le tirage, par contre, a fait deux gagnantes.



Charline Grant, de Lancaster Park, a choisi une affiche de Tintin.



Marian Rossiter, d'Edmonton, a préféré une affiche d'Astérix.

Félicitations à nos deux gagnantes et merci à tous les participants!

Radio-Canada aimerait produire un téléroman sur les francophones hors Québec

OTTAWA (APF) — Radio-Canada aimerait bien diffuser une mini-série sur la Déportation des Acadiens, si elle pouvait mettre la main sur un bon scénario.

En fait, la vice-présidente à la télévision française, Michèle Fortin, veut diffuser une série, peu importe le sujet, dont l'histoire se déroulerait dans une communauté francophone de l'extérieur du Québec. Ceci dit, il serait très difficile de produire un téléroman entièrement tourné à l'extérieur du Québec, avec des comédiens francophones de l'extérieur du Québec. D'ailleurs, ce n'est pas un téléroman que Radio-Canada produirait pour raconter la Déportation des Acadiens, parce que cela coûterait trop cher. Il faut plutôt imaginer une production du genre *Filles de Caleb*, tournée en Acadie en collaboration avec une maison de production indépendante.

Radio-Canada a déjà en banque trois projets de téléromans. Le premier projet a été développé porte sur les jeunes francophones en milieu minoritaire et la difficulté de vivre son adolescence dans un environnement culturel anglophone.

Le deuxième projet est beaucoup plus avancé. Il s'agit d'une série qui raconte l'histoire d'un immigrant polonais qui a habité successivement à St-Boniface, Sudbury et au Québec. Le troisième projet, une mini-série sur la Déportation des Acadiens, est à l'étape préliminaire. Radio-Canada a reçu quelques propositions, dont celle d'un écrivain acadien qui suggère de développer cette série à partir de ses romans.